Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°79-2017-140

PUBLIÉ LE 24 OCTOBRE 2017

Sommaire

DDFIP 79

79-2017-10-09-023 - Délégation générale au Directeur adjoint et aux responsables de la mission ressources, budget, logistique et travaux immobiliers, de la mission fiscale, de la mission de la SCMA du 9 octobre 2017 (2 pages) Page 3

DDFIP 79

79-2017-10-09-023

Délégation générale au Directeur adjoint et aux responsables de la mission ressources, budget, logistique et travaux immobiliers, de la mission fiscale, de la mission de la SCMA du 9 octobre 2017

Décision de délégation de signature au Directeur adjoint et aux responsables de la mission ressources, budget, logistique et travaux immobiliers, de la mission fiscale, de la mission de la stratégie, de la coordination et de la maîtrise des activités

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES DEUX-SEVRES

DIVISION DE LA STRATÉGIE, COORDINATION ET
DE LA MAÎTRISE DES ACTIVITÉS
44 rue Alsace Lorraine
BP 19149
79061 NIORT Cedex 9

Niort, le 9 octobre 2017

Décision de délégation générale de signature au Directeur adjoint et aux responsables de la mission ressources, budget, logistique et travaux immobiliers, de la mission gestion fiscale, de la mission de la stratégie, de la coordination et de la maîtrise des activités

L'Administratrice générale des Finances publiques,
Directrice départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 octobre 2009 portant création de la Direction départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de Mme Véronique GABELLE, Administratrice générale des Finances publiques, en qualité de Directrice départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres ;

Vu la décision du Directeur général des Finances publiques en date du 21 septembre 2017 fixant au 9 octobre 2017 la date d'installation de Mme Véronique GABELLE dans les fonctions de Directrice départementale des Finances publiques des Deux-Sèvres.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Décide :

Article 1 – Délégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Daniel BRUGIE,** Administrateur des Finances publiques, Directeur adjoint,
- **Monsieur Michel SAVARIT**, Administrateur des Finances publiques, Adjoint en charge la mission ressources, budget, logistique et travaux immobiliers ;
- **Monsieur Eric BONNEMAISON**, Administrateur des Finances publiques, Adjoint en charge de la mission gestion fiscale ;
- **Monsieur Patrick LAITANG**, Administrateur des Finances publiques, Adjoint en charge de la division de la stratégie, de la coordination et de la maîtrise des activités ;

à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls, ou concurremment avec moi, sous réserve des dispositions de l'article 2 et des restrictions expressément prévues par la réglementation, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Ils sont autorisés à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

Article 2 – Sont exclus du champ de la présente délégation tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 3 – La présente décision prend effet le 9 octobre 2017.
Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département des Deux-Sèvres.

Fait à Niort, le 9 octobre 2017

L'Administratrice générale des Finances publiques,
Directrice départementale des Finances publiques,

Véronique GABELLE